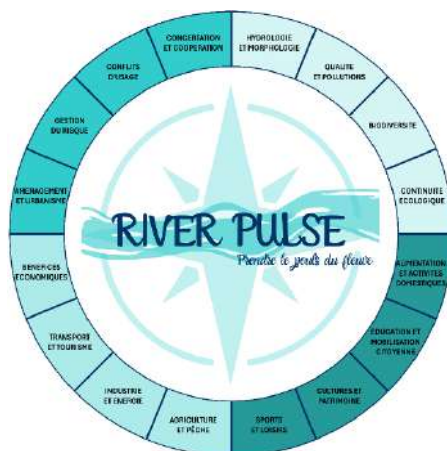




RAPPORT DE DIAGNOSTIC

Rhône Aval, Arles, France



Avril 2026

Le 22 avril 2026, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) et le CPIE Rhône Pays d'Arles ont testé la méthodologie River Pulse¹ auprès d'un panel de riverains du Rhône Aval venant de différents horizons, d'Avignon à la Méditerranée.

Fondé sur une approche systémique intégrant 4 dimensions – écologie, socioculturel, économie et gouvernance – et à partir du regard que portent les riverains sur leur segment de fleuve, les objectifs du River Pulse sont :

- 1) d'estimer le fonctionnement et l'état des relations concernant le segment de fleuve identifié, avec une vision globale et équilibrée des pressions et enjeux,
- 2) d'identifier les priorités d'actions ou de projets à mettre en œuvre (en vue de monitoring, organisation, financement, etc.), ainsi que les acteurs concernés, et
- 3) de porter la voix des riverains sur le présent et le devenir de leur fleuve et d'encourager la mobilisation de toutes les parties prenantes.

Le CPIE Rhône Pays d'Arles avait organisé l'atelier sur la péniche Trinquetaille à Arles et deux chargées de mission ont mené l'animation. Le présent rapport rend compte des résultats de l'enquête après un bref rappel du contexte du segment de fleuve concerné.

1. CONTEXTE DU TERRITOIRE

1.1. Le Rhône, un fleuve puissant et aménagé

Le Rhône fait partie des grands fleuves européens avec une longueur de 812 km et un bassin versant d'une superficie de 98 400 km². Fleuve transfrontalier, il prend sa source en Suisse dans le massif alpin du Saint-Gothard au glacier de la Furka à environ 1 753 m d'altitude, se jette dans le lac Léman pour en sortir à Genève, traverse le sud-est de la France avant de se jeter dans la mer Méditerranée par le delta de la Camargue, Figure 1. Son débit moyen de 1700m³/s mesuré à Beaucaire, près de l'embouchure, ainsi que la vitesse du courant en font le fleuve métropolitain français le plus puissant.

¹ Détails en annexe.

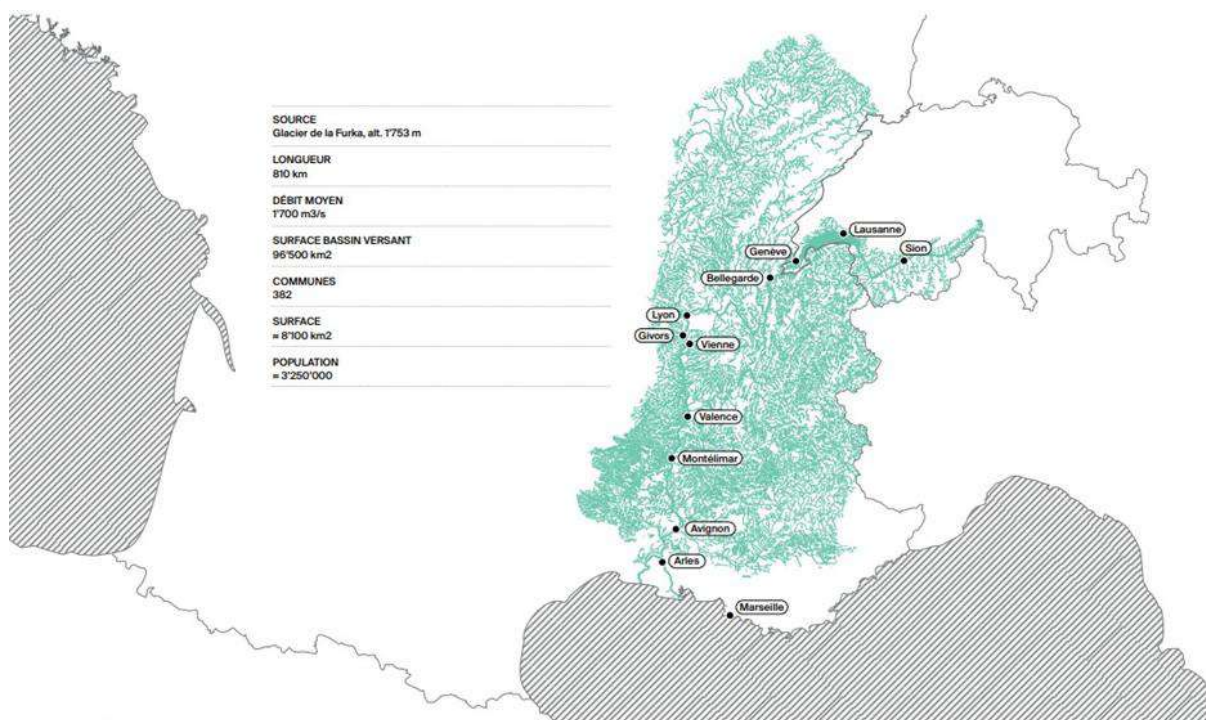


Figure 3.03 Bassin versant rhodanien. (source : Bravard et al. 2008)

Figure 1 : Carte du bassin-versant du Rhône. Extrait de la thèse de Dr. Sara Formery. EPFL. Quartiers Rhodaniens en transition 2024.

L'aménagement du fleuve débute à la moitié du XIX^{ème} siècle par des endiguements et de la rectification afin de pérenniser les terres agricoles, de protéger les populations et d'assurer la navigation. Les aménagements Girardon², construits pour répondre à ces objectifs, ont alors engendré un cloisonnement des marges alluviales ainsi qu'une sédimentation progressive et continue au sein des casiers (SAGE environnement, 2022). De premiers aménagements hydroélectriques (regroupant les barrages et les centrales) mais aussi des écluses et de nouvelles digues apparaissent dès les années 1950.

Aujourd'hui, le fleuve compte 22 aménagements pour la production d'électricité dont 2 en Suisse. De ces aménagements, en ressort un fleuve en majeure partie artificialisé, aux régimes hydrologiques modifiés, ponctué par des ouvrages aux différentes fonctions. Le dernier grand tronçon naturel et non aménagé du Rhône en France, d'une longueur de 26 km, se situe entre Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) et Loyettes (Ain), en amont de Lyon et de la confluence avec l'Ain. A partir des années 1970, de nombreuses études engagent la mise en œuvre d'actions de restauration et de politiques de préservation. En 1998 est notamment lancé le Programme décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône (Barthélémy C., Souchon Y., 2009). Les objectifs à terme des opérations de restauration sont de redonner au fleuve sa liberté d'écoulement et de le reconnecter à ses annexes fluviales (telles que les zones humides, les lônes, les plans d'eau).

² Les aménagements Girardon, mis au point par les ingénieurs Jacquet et Girardon en 1884, regroupent un ensemble d'ouvrages visant à « adapter » le fleuve aux pratiques humaines (digues, tenons, épis...).

Le Rhône réunit de multiples acteurs et partenaires parmi lesquels l'Etat, en tant que propriétaire du Domaine Public Fluvial (DPF) auquel appartiennent le lit et les berges du fleuve ; Services Industriels de Genève (SIG) et Electricité de France (EDF), en tant que concessionnaires d'aménagements sur le fleuve ainsi que la Compagnie nationale du Rhône (CNR) en tant que concessionnaire du fleuve pour la production d'hydroélectricité, le développement de la navigation et l'irrigation des terres agricoles. CNR agit également en faveur de la biodiversité et du développement des territoires le long de la vallée au travers d'actions diverses et variées³.

Outre le développement de l'hydroélectricité, 13.6 TWH/an en 2025 soit environ 25% de la production hydroélectrique française, le fleuve permet de nombreux autres usages. Il irrigue 235 000 à 240 000 hectares de terres agricoles (pour une surface utile à l'échelle du bassin avoisinant les 3 millions d'hectares). L'eau du Rhône est également utilisée pour alimenter des surfaces extérieures au bassin en PACA et Occitanie, tandis que des volumes issus de la Loire (80 à 300 millions de m³ / an) viennent alimenter le Rhône via l'Ardèche. Le Rhône alimente en eau potable environ 11.5 millions d'habitants dont environ 1% d'habitants provenant de communes extérieures au bassin⁴. Chaque année, les 18 sites industrialo-portuaires le long des 330 kilomètres de voies navigables du Rhône, de Lyon à la Méditerranée permettent d'acheminer diverses marchandises. Le fleuve soutient également les activités industrielles ainsi que le refroidissement de 4 centrales nucléaires. Une majorité de l'eau prélevée pour ces usages est directement restituée au Rhône. Enfin, de nombreuses activités de loisirs sont permises sur l'eau ou sur les berges : navigation de plaisance, aviron, kayak, cyclisme sur la ViaRhôna...

1.2. Le Rhône Aval, entre Avignon et la Méditerranée

Au sein de ce rapport, il sera considéré que le Rhône Aval « commence en aval de Montélimar, où les apports de l'Ardèche modifient le régime du fleuve en lui imprimant un caractère nettement méditerranéen. » (Provansal M., Radakovitch O., Sabatier F., 2012).

L'hydrologie et la charge sédimentaire du Rhône Aval sont influencées par les affluents méditerranéens qui contribuent largement à son débit moyen (1700 m³/s au niveau de Beaucaire) et à ses variations saisonnières. L'Ardèche et le Gard par exemple génèrent des crues rapides, dites « cévenoles », parfois responsables d'inondation en raison de l'augmentation soudaine du débit et d'apports sédimentaires conséquents relevant le niveau du lit. Toutefois, les aménagements présents tout le long du Rhône ont perturbé le transit sédimentaire jusqu'au delta.

Sur la fin de son cours, la pente du lit du Rhône diminue progressivement jusqu'à être quasiment nulle. Cela favorise la réduction de la puissance du fleuve et donc le dépôt de

³ Pour en savoir plus : <https://www.cnr.tm.fr/engagements/missions-dinteret-general/>

⁴ https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/2023-03/a00820_mission1_synthese_vf.pdf

sédiments formant le delta. À l'interface entre le fleuve et la mer, le delta est un espace construit par les apports sédimentaires du Rhône. L'endiguement des deux bras du Rhône empêche les apports sédimentaires dans l'ensemble de la Camargue, orientale, occidentale et ile de Camargue. « Les dépôts associés aux brèches sur le Petit Rhône restent localisés à l'amont de l'étang du Vaccarès et à la Petite Camargue. La stabilité du delta est donc menacée par l'élévation du niveau marin, en particulier en Camargue méridionale : l'intrusion des eaux marines dans les sols y devient préoccupante et pourrait à terme gêner les activités agricoles et modifier l'équilibre actuel entre les différents écosystèmes. » Les apports sédimentaires du Rhône conditionnent la stabilité du delta, de ses plages et de ses écosystèmes tandis que la remontée de l'eau salée dans les terres est conditionnée par la relation entre le débit fluvial et le niveau marin.

« Dans le delta, plusieurs organismes sont impliqués dans la gestion des zones humides et des milieux aquatiques, qui font la notoriété de la Camargue pour la diversité des oiseaux d'eau. Réserve naturelle nationale de Camargue, Parc naturel régional de Camargue, Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise, Conservatoire du Littoral, Fondation Tour du Valat œuvrent pour la connaissance, la valorisation, la gestion durable des milieux et des activités qui s'y rattachent. Ils garantissent l'obtention et le maintien de labels internationaux reconnaissant la haute valeur patrimoniale du delta du Rhône (site RAMSAR, Réserve de biosphère de l'UNESCO). Ils participent, avec les collectivités locales, en particulier le SYMADREM – qui a les compétences de gestion des eaux, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations –, aux études et concertations sur les choix de gestion du trait de côte, dont les implications économiques sont considérables » (Provansal M., Radakovitch O., Sabatier F., 2012).

1.3. Le CPIE Rhône Pays d'Arles

Le test à l'appui de la démarche River Pulse a été coorganisé en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône-Pays d'Arles (CPIE RPA). Présente sur le territoire depuis 1994 et labellisée « CPIE » depuis 2005, cette association agit au quotidien avec les habitants, les institutions et l'ensemble des acteurs du territoire pour accompagner la transition écologique et solidaire ainsi que dynamiser le territoire du Pays d'Arles.

Pour répondre à ces ambitions, ses actions s'articulent autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Partager la connaissance : par la conception et l'animation d'interventions adaptées selon les publics pour favoriser la découverte du territoire, une meilleure compréhension de la relation homme-nature et l'exercice d'une citoyenneté éclairée.
- Animer le dialogue territorial : par un travail collectif, en coopération avec un large panel d'acteurs, pour accompagner les projets territoriaux dans une dynamique d'écoute réciproque et de respect des parties prenantes.

- Faciliter l'action commune : à partir de l'expression partagée d'un enjeu ou d'un besoin du territoire, le CPIE RPA accompagne les parties prenantes à construire une réponse commune, et à mettre les projets en co-responsabilité.

En tant que facilitateur de la transition écologique, le CPIE RPA structure ses programmes d'actions en réponse à cinq grands enjeux du Pays d'Arles : le changement climatique, l'eau et biodiversité, la citoyenneté et territoire, l'agriculture et alimentation et l'eau et le fleuve.

A la suite des inondations qui ont touché durement le territoire, le CPIE RPA anime depuis plus de 20 ans, une dynamique collective sur l'espace Rhône aval, qui s'étend sur les départements des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse. Convaincu.e.s que le Rhône est une richesse et un lien entre nos territoires, la mission Rhône aval, menée par le CPIE, permet de mettre en valeur le Rhône par le partage d'informations, la valorisation des actions, le dialogue et le déploiement de projets communs. C'est donc dans ce cadre que le CPIE RPA s'est associé à Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves afin de réunir les habitants du territoire autour d'un diagnostic croisé sur le Rhône, lors d'une Journée Citoyenne.

Accueilli sur la péniche Trinquetaille à Arles, le River Pulse a été conduit auprès de 18 participants⁵ riverains du Rhône Aval, sur un segment allant d'Avignon à la mer Méditerranée, Figure 3. La majorité des participants (11) habite à Arles.

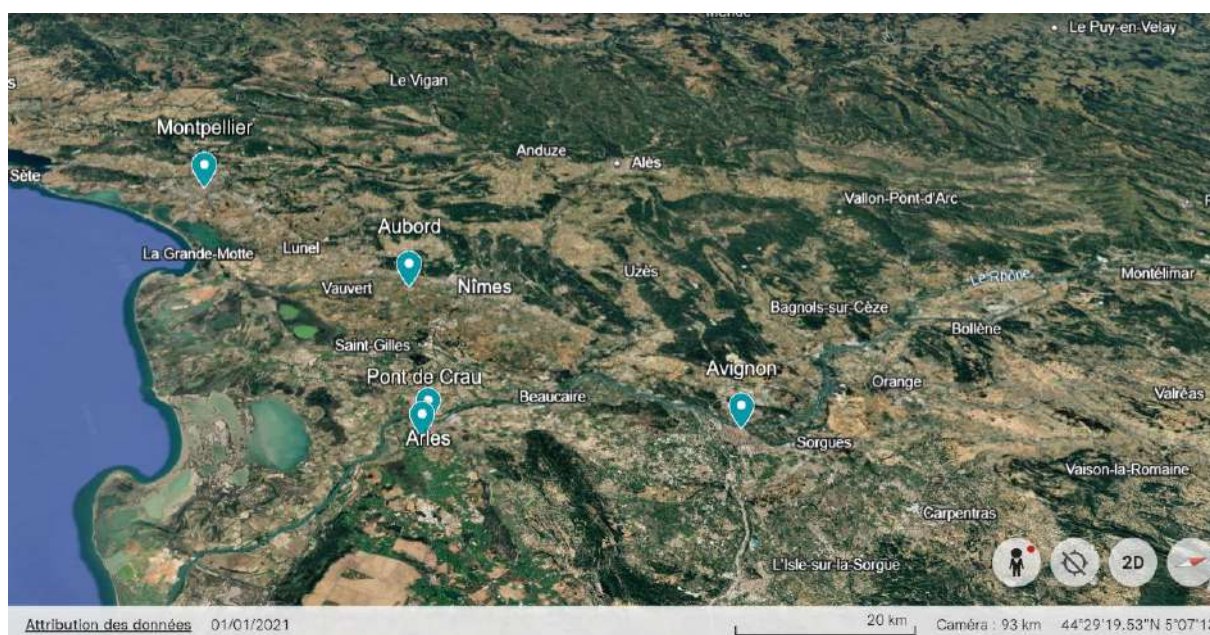


Figure 3 : Répartition des participants enquêtés le long du Rhône Aval (données : Google Earth, vue 3D)

Diverses observations et études complémentaires ont pu être effectuées par le CST d'IAGF lors de sa mission internationale en octobre 2023 organisée à Arles.

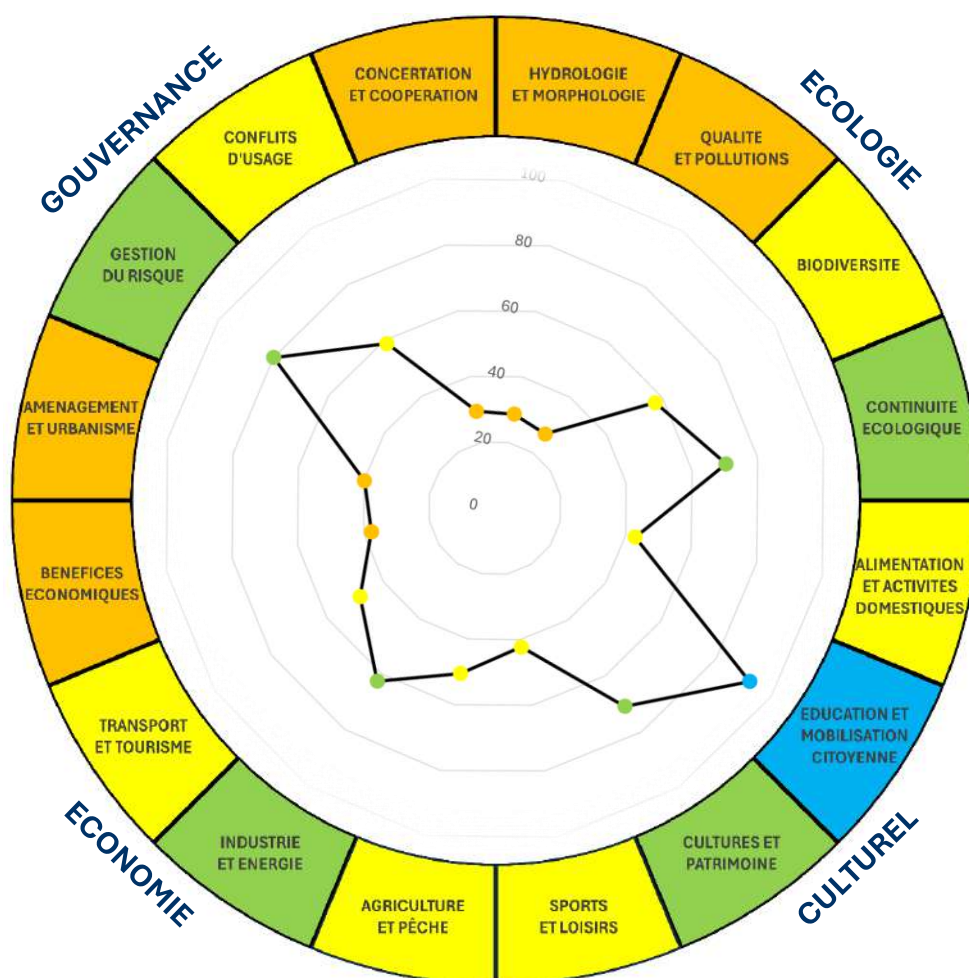
⁵ Les participants n'étaient plus que 13 pour les thèmes « Economie » et « Gouvernance ».

L'animation a été réalisée par le CPIE Rhône Pays d'Arles. Pour IAGF, en plus de la soussignée, Marine Excoffier, qui a relevé tous les résultats et commentaires dans l'optique du présent rapport, étaient présents Gilles Mulhauser et Jean Jalbert (experts du Comité Scientifique et Technique) pour apporter des compléments et mettre en perspective les interrogations des riverains, avec des exemples provenant d'autres secteurs du Rhône ou d'autres fleuves.

2. RESULTATS

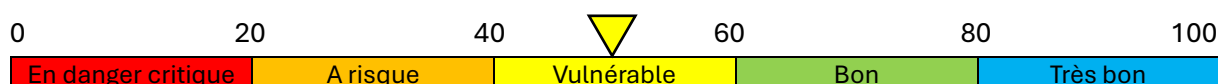
2.1. Synthèse globale

La méthodologie du River Pulse a permis de mettre en avant la perception des personnes interrogées⁶ :



⁶ Ces résultats ont été obtenus après la pondération des réponses à l'enquête. Une moyenne des différentes réponses par rapport au nombre de répondants été effectuée afin de représenter équitablement chaque voix. Le tableau consignant l'ensemble des réponses est disponible auprès d'IAGF.

Note globale : 49.5/100



D'après les réponses des participants présents lors de l'enquête, le Rhône Aval entre Avignon et la Méditerranée est perçu comme **vulnérable**.

Les participants jugent les paramètres écologiques comme globalement altérés, avec une hydrologie, une morphologie et une qualité de l'eau du fleuve considérées à risque, ce qui engendre une vulnérabilité de la biodiversité. Ils relèvent également d'importants enjeux en termes d'aménagement du territoire et de concertation, coopération. Globalement, les participants se sentent peu – ou pas – associés à la gestion de leur territoire. Concernant les paramètres culturels et économiques, si l'éducation et la sensibilisation ou bien la culture et le patrimoine sont positivement mis en valeur, d'autres paramètres apparaissent eux comme vulnérables (sports et loisirs, transport et tourisme...). Pour ce faire, certaines actions (listées en fin de document) semblent essentielles, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (dont les riverains).

2.2. Synthèse détaillée

2.2.1. Dimension « ECOLOGIE »

2.2.1.1. Hydrologie et morphologie

Etat : A risque

La majorité des participants s'accordent à dire que l'hydrologie et la morphologie du fleuve ont été modifiées avec le temps et sont devenues artificielles. En effet, ils notent l'effet des aménagements du fleuve comme une cause de ces modifications, associé à d'autres facteurs naturels : *« Ici le fleuve est contrôlé, il est aménagé ; on ne sait pas quelle largeur il ferait s'il n'y avait pas les digues. », « C'est une combinaison entre des actions humaines et non humaines »*. Concernant l'hydrologie, un participant partage tout de même que *« le naturel est encore actif, comme la remontée de la mer »* en évoquant des dorades pêchées au niveau d'Arles. Concernant les sédiments, ils affirment que ceux-ci ne circulent plus librement, à l'exception de quelques sédiments fins, en évoquant les barrages.

A ce stade, les participants s'interrogent sur l'état du Rhône et souhaiteraient avoir accès à plus d'informations. La pollution sous la surface de l'eau, dans les graviers par exemple, préoccupe. Un participant témoigne également de l'évolution de la navigation : *« On a retrouvé des carnets des grands-parents ou arrière-grands-parents qui parlaient de bancs de sable à certains endroits qui aujourd'hui n'existent plus »*.

2.2.1.2. Qualité et pollutions

Etat : A risque

Concernant cette thématique, on observe un manque d'accès à l'information ne permettant pas à l'ensemble des participants de pouvoir se prononcer.

Globalement les participants s'accordent à constater une qualité de l'eau dégradée avec des signes visibles de pollution, notamment par les plastiques. Certains témoignent : « *Je m'inquiète pour lui [le Rhône] tous les jours* », « *On ne connaît pas trop l'état du Rhône, chaque fois qu'on le voit on a l'impression qu'il se dégrade un peu plus* ». Néanmoins, pour une majorité, la pollution ne s'aggrave pas plus au fil des ans mais reste stable, stagne : « *Il n'y a pas de dégradation plus qu'avant, ce n'est pas mieux ce n'est pas pire, c'est statique* ».

Certains participants font part de leur désarroi quant à la situation « *C'est un tout à l'égout à ciel ouvert, des mètres de plastique collés contre la berge.* » quand d'autres tentent de relativiser « *C'est bien mieux qu'avant : avant tous les jours il y avait de la mousse sur le Rhône.* »



2.2.1.3. Biodiversité

Etat : Vulnérable

Concernant la faune, la majorité des participants s'accorde à dire que le fleuve et ses berges abritent de nombreuses espèces (loutres, castors, silures...). Quelques participants restent dubitatifs, l'un témoigne : « *A certains endroits c'est vrai que les animaux reviennent, on voit les traces. Sur le reste du Rhône je ne pense pas.* »

Concernant la flore, les avis sont globalement positifs. Cependant les participants alertent sur la colonisation des espèces exotiques envahissantes (autrement dit « invasives ») comme l'ambroisie par exemple.

L'évolution de la biodiversité est pour une majorité difficile à observer. Les avis sont divergents entre les problématiques associées aux espèces invasives, le manque de connaissances permettant d'évaluer la diversité des espèces présentes et la nécessaire adaptation des espèces à l'écosystème actuel qui offre de nouveaux paysages. Un participant relève « *le travail très positif du [Symadrem](#) qui a décorseté le Rhône à certains endroits et qui a planté des espèces locales.* »

Les participants suggèrent plusieurs causes à l'évolution de la biodiversité :

- Une politique d'aménagement de la ville valorisant la minéralité, associé à une obsession de l'idée de propreté – notion subjective et propre à tout un chacun ;
- Le réchauffement climatique avec des températures élevées en été pouvant être létales pour certaines espèces ;
- Les déplacements de personnes et de marchandises avec le rapatriement d'espèces non natives du territoire, potentiellement concurrentielles ;
- La surpêche de certaines espèces au détriment d'autres (silures) ;
- La pollution atmosphérique et les dérives aériennes (comme la pulvérisation d'insecticides).

2.2.1.4. Continuité écologique

Etat : Bon

Les participants affirment pour la majorité avoir une bonne connaissance du lien existant entre le fleuve et son bassin versant en soulignant que tout est lié. Ils s'accordent à dire, pour la plupart, que des ouvrages bloquent la libre circulation des poissons et des sédiments. Certains précisent que si des passes à poissons existent, celles-ci ne sont pas toujours efficaces. D'autres raisons sont également soulevées comme une hauteur d'eau insuffisante, un débit trop faible, des perturbations sonores près des frayères ou encore le changement climatique avec notamment la question de la thermie de l'eau.

PERSPECTIVES

Les participants sont partagés quant à l'évolution de l'état du fleuve ces dernières années. Certains notent une amélioration tandis que d'autres revendiquent une importante pollution (plastique), notamment des berges. La mobilisation des associations locales a été soulignée.

Ils souhaitent que les pouvoirs publics agissent en prenant mieux en compte les études scientifiques, en réfléchissant à une transition économique et industrielle et en mettant en œuvre des politiques plus strictes concernant les pollutions diverses. **Ils soulignent également le rôle de l'engagement citoyen et l'importance de l'accès à l'information et l'éducation dès le plus jeune âge. Chaque citoyen et/ou acteur du territoire (agriculteur, industriel, élu, consommateur...) est responsable dans le champ d'actions qui lui est propre.**

2.2.2. Dimension « SOCIO-CULTUREL »

2.2.2.1. Alimentation et activités domestiques

Etat : Vulnérable

Sur cette thématique, les avis sont plutôt divergents.

Certains participants reconnaissent que l'eau du Rhône permet d'irriguer les cultures dont ils consomment les productions : « *Je bois de l'eau du bas Rhône et mange des fruits du bas Rhône.* ». Quelques-uns ajoutent qu'ils boivent l'eau de la nappe du Rhône ou de ses affluents. En revanche, d'autres ne se sentent peu ou pas concerné directement, « *vivant à Avignon on pourrait vivre sans le Rhône, sur le plan domestique.* ».

Plusieurs participants dénoncent un manque de développement des navettes fluviales permettant d'utiliser la voie fluviale comme un mode de transport en commun. Cependant, les véloroutes sont appréciées. Une participante témoigne n'avoir aucun usage du Rhône : « *parfois je passe des semaines sans aller voir le Rhône* ».

Les participants n'ont pas noté de maladies d'origine hydrique dans leur entourage. Néanmoins, quelques-uns s'interrogent sur la qualité de l'eau (plaie infectée après baignade, indigestion après consommation de poissons du Rhône...).

2.2.2.2. Education et mobilisation citoyenne

Etat : Très bon

La majorité des participants reconnaît que de nombreuses actions de sensibilisation et de préservation des fleuves sont organisées sur le territoire par différentes structures, à destination du grand public et/ou des scolaires : « *déjà toutes et tous participer à des événements sur l'eau et le fleuve organisés par l'Agence de l'Eau, le CPIE, Cap sur le Rhône* ». En revanche, quelques-uns nuancent : « *le Rhône est très peu exploité d'un point de vue festif : on pourrait faire plus* », « *moi j'adorerai une guinguette* », « *là c'est juste une voie de navigation* ».

Les participants affirment que des actions de nettoyage des fleuves sont également proposées ; une participante témoigne : *« lors d'une sortie organisée dans le cadre d'Agir pour le Vivant, deux jeunes filles habituées à des actions d'apaisement ont proposé de nettoyer le Rhône. Cela a été une expérience extraordinaire, collective avec des partages d'expérience. »*. Une discussion a suivi concernant l'inégal accès aux dispositifs de tri sélectif, aux poubelles, ... selon les lieux de résidence.

On ressent un lien fort entre le Rhône et ses riverains, avec un souhait de (re)connexion : *« pour moi le 1^{er} lien est esthétique, on va voir le Rhône car il est beau », « sur Arles il fait peur, il n'est pas aimé et respecté », « sur Avignon il y a une grande différence, on tourne le dos au Rhône. Il y a les remparts. », « pour moi l'eau est source de vie ; s'il y pas d'eau, c'est la mort. »*.

2.2.2.3. Culture et patrimoine

Etat : Bon

L'ensemble des participants reconnaît l'existence de nombreuses légendes et récits associés au Rhône – tels que le Drac, la Tarasque, le mythe des lavandières ou encore la bête du Vaccarès – ainsi que leur présence dans les représentations artistiques locales. Le Musée départemental Arles Antique conserve d'ailleurs plusieurs œuvres et objets témoignant de cet imaginaire lié au fleuve.

En revanche, il n'existe peu ou pas de célébrations du fleuve/sur le fleuve : *« il n'y en a pas assez, cela commence à être controversé », « il devrait il y en avoir davantage », « je n'ai jamais vu de festivités sur le Rhône depuis 30 ans »*. De même, il n'existe pas ou plus de lieux sacrés et/ou sanctuarisés.

2.2.2.4. Sports et loisirs

Etat : Vulnérable

Le fleuve est utilisé pour diverses activités sportives telles que l'aviron, le kayak, le paddle... Néanmoins certains participants notent que cela reste *« minime, avec très peu de choses qui se passent, surtout des bateaux »* et que davantage d'activités sont possibles dans d'autres territoires.

Ils constatent que les citoyens apprécient de se retrouver sur les berges et déplorent le manque d'activités récréatives autour du fleuve : *« il y a 2 soirées organisée par la ville d'Arles sur les quais. C'est magique mais seulement 2 soirs par an, cela demanderait à être plus régulier », « à chaque fois que je demande pourquoi il n'y a pas plus d'activités on me dit que c'est en raison de la sécurité. Il y a une légende autour de cela. »*. Le rôle de la mairie et des coupes budgétaires est soulevé.

Quant à la baignade dans le Rhône, elle demeure impossible en raison de son interdiction, ce que les participants regrettent. Ils soulignent l'importance de cet usage, notamment dans un contexte de changement climatique et de hausse des températures estivales. Ils souhaiteraient pouvoir bénéficier, au moins durant les périodes de fortes chaleurs, de zones de baignade temporaires et surveillées, tout en reconnaissant les contraintes liées à la sécurité, à la responsabilité civile et au financement.

PERSPECTIVES

La majorité des participants regrette une dégradation du lien au fleuve avec une absence d'activités récréatives : *« cela s'est complètement dégradé sur 30 ans, on a tout perdu : les joutes, la descente, les rameurs, etc. », « la culture industrielle du Rhône a pris le pas sur la culture récréative. Cela nous restreint psychologiquement à profiter du Rhône. »*.

Ils font part d'un manque de communication, le festival du delta du Rhône en Camargue par exemple est méconnu. Ils dénoncent également les usages de loisirs freinés par la réglementation, la sécurité ou encore la question des conflits d'usage. Ils souhaiteraient que les pouvoirs publics, collectivités et CNR se saisissent du sujet.

Les participants souhaiteraient bénéficier de diverses activités telles que des guinguettes, du cinéma en plein air, des panneaux informatifs ou un chemin d'interprétation, des expositions photos le long du Rhône, un accès à la baignade...

2.2.3. Dimension « ECONOMIE »

2.2.3.1. Agriculture et pêche

Etat : Vulnérable

La majorité des participants ne se sent pas concernés, le Rhône ne leur permet pas de vendre des produits. Une participante précise que les riziculteurs et les éleveurs de bétail dans le delta du Rhône utilisent l'eau du fleuve. Un participant ajoute qu'en tant que pêcheur il se sent concerné. Néanmoins, il ne vend pas ses prises en raison de leur pollution.

2.2.3.2. Industrie et énergie

Etat : Bon

Les participants reconnaissent l'importance du fleuve pour l'industrie et la production d'électricité. Toutefois, certains émettent des réserves et relèvent plusieurs limites : une sous-exploitation du potentiel industriel, la nécessité d'une transition écologique pour

compenser les impacts des centrales nucléaires (notamment sur la thermie de l'eau), ainsi que l'impossibilité d'installer des panneaux solaires sur les péniches, entre autres.

L'inégal accès à l'eau en contexte de changement climatique ainsi qu'une forte résistance au changement sont évoqués comme frein au développement des activités industrielles et énergétiques. Un participant note une *« tendance à mettre de l'argent sur des usines anciennes pour préserver un tissu industriel existant plutôt que de développer des usines nouvelles potentiellement plus adaptées au changement climatique »*.

2.2.3.3. Transport et tourisme

Etat : Vulnérable

La majorité des participants estime que le fleuve n'est pas essentiel au transport et au tourisme sur le territoire. Plusieurs participants notent que le fret fluvial est sous-dimensionné. Concernant le tourisme, certains ajoutent que les touristes en transit ne permettent pas de faire vivre la ville : *« à Avignon, il y a une halte fluviale importante avec beaucoup de touristes mais ils ne passent même pas une journée, ils vont toujours au même endroit et repartent. »*, *« les touristes qui arrivent par gros bateaux apportent 5€/personne ce qui n'est rien alors qu'ils coutent à la ville. »*. Le manque d'infrastructures de fret adaptées et l'augmentation des températures, en particulier en été, sont invoqués pour expliquer le sous-développement de ces activités.

2.2.3.4. Bénéfices économiques

Etat : A risque

Les participants ne se sentent pas concernés car ne tirent aucun revenu du fleuve. En revanche, certains déplorent des pertes financières en raison des inondations et de la dévalorisation du foncier. Chaque année les taxes liées au fleuve et/ou les assurances augmentent. Certaines municipalités ne peuvent plus être assurées en raison du risque inondation et du changement climatique.

PERSPECTIVES

Les participants soulèvent un potentiel inexploité ainsi qu'une augmentation de la fiscalité (en raison des inondations et des travaux que cela implique, de la remontée du coin salé, ...) au détriment du pouvoir d'achat.

De nombreuses idées ont été évoquées pour palier à cela :

→ investir sur l'épuration, la qualité de l'eau afin de rendre possible la pêche, la baignade...

→ rechercher des fonds européens afin de développer de nouvelles infrastructures
→ investir dans des systèmes de récupération d'énergie pour alimenter des bâtiments publics en électricité. Exemple : la chute d'eau place Lamartine pourrait servir à la production d'électricité pour alimenter le lycée.

Les participants considèrent une absence de décisions prises au niveau local, ce qui empêche la mise en place de solutions adaptées à leur territoire. L'un d'eux partage : *« Il y a un véritable hiatus qui se creuse entre les autorités politiques et les attentes des citoyens, on n'a pas l'impression d'être écoutés. »*. **Ils appellent à des réflexions quant à un mode de gouvernance plus adapté à envisager le futur.**

2.2.4. Dimension « GOUVERNANCE »

2.2.4.1. Aménagement et urbanisme

Etat : A risque

Pour la majorité des participants, le fleuve n'est pas pris en compte dans l'aménagement du territoire. Il est même perçu par certains comme une contrainte, en raison du Plan de Prévention des Risques d'inondation qui impose des règles strictes.

Bien que des dispositifs de traitement des eaux usées soient en place, les participants doutent de leur bon fonctionnement. Un participant critique le rehaussement des normes concernant certaines substances, instauré pour garantir la potabilité de l'eau.

Les participants soulignent des lacunes dans la gestion des déchets : bien que des dispositifs existent, ils sont souvent mal utilisés ou défectueux et les moyens déployés n'aboutissent pas. Ils signalent également des inégalités sociales entre le centre d'Arles et les quartiers périphériques ; pour certains, le problème tient aussi à un manque de discipline citoyenne. La question du compostage a par ailleurs été évoquée.

Après quelques réflexions, le niveau de décision le plus adapté pour protéger et/ou aménager le fleuve apparaît être celui du bassin versant. Les participants insistent sur l'importance d'associer les riverains à la gouvernance. Bien que la France compte déjà de nombreux échelons administratifs, ils arguent que le « *fleuve détermine un bassin de vie* » et souhaitent une meilleure prise en compte de l'échelon local, au plus proche du terrain, permettant de prendre en compte les particularités et les problématiques du territoire.

2.2.4.2. Gestion du risque

Etat : Bon

Quelques participants affirment avoir vécu des catastrophes, ou du moins de vives inquiétudes, liées aux inondations ou à la sécheresse. Un participant témoigne : *« ma maison est construite sur une terre à vignes argileuse. En raison des changements de température, elle s'est fissurée. Les assureurs ne veulent plus financer et/ou assurer. »*.

Tous affirment être prévenus en cas de risque d'inondation que ce soit par la mairie, par l'assureur, par les réseaux sociaux... La mairie notamment a mis en place un service de prévention, sous inscription. En revanche, sauf pour les personnes âgées, rien ne semble être mis en place pour alerter des canicules.

Afin de mieux prévenir ces événements, les participants invitent à réactiver la culture du risque au travers de témoins du niveau d'eau sur les quais par exemple. Une participante souligne le travail du Symadrem tandis qu'un autre évoque le plan ORSEC mis en place par certaines communes.

2.2.4.3. Conflits d'usage

Etat : Vulnérable

La plupart des participants ont conscience que la répartition de l'eau est réglementée et hiérarchisée mais ne connaissent pas réellement les chiffres. Ils ne connaissent pas non plus l'organisation chargée de contrôler les quantités d'eau utilisées mais imaginent que la CNR est partie prenante. Ils notent que l'OFB et l'ONF peuvent être chargés de contrôler et réguler les activités illégales.

Globalement on peut noter un manque de connaissances pour évaluer les conflits et les arbitrages concernant la ressource.

2.2.4.4. Concertation et coopération

Etat : A risque

Les participants ne se sentent pas suffisamment informés sur la gestion du fleuve tout le long de son cours. Ils supposent que la CNR fait partie des acteurs mais peuvent difficilement se prononcer sur les relations existantes entre les différents territoires traversés. Certains imaginent tout de même des tensions au vu de l'argent en jeu.

Ils sont unanimes quant au fait de ne pas être concertés lors des processus de décisions : *« on est informés mais pas associés », « dans les schémas d'organisation territoriale il y a bien des commissions dans lesquelles les riverains sont invités mais la concertation est*

faible, voire fausse». Ils dénoncent un manque de communication et parfois de transparence : « *On ne nous informe pas, on ne communique pas donc on ne peut pas savoir.* », « *Aucune transparence, les réunions ont lieu de 14h à 16h donc si on travaille on ne peut pas y aller.* », « *L'enquête a été remise en discussion immédiatement malgré les arguments contre.* ».

PERSPECTIVES

Pour l'ensemble des participants, la gouvernance actuelle du fleuve n'est pas adaptée. Ils demandent davantage d'espaces de dialogue, d'être mieux entendus et d'avoir un suivi transparent des décisions. Ils notent que le rôle des enquêteurs publics est fondamental et souhaitent renforcer la neutralité et la vision terrain d'instances comme la DREAL.

Il leur semble indispensable de créer une instance neutre chargée de synthétiser clairement les demandes des citoyens et les recommandations scientifiques, qui leur semblent insuffisamment reconnues. Ils souhaitent que les responsables politiques se rendent sur le terrain avant de prendre des décisions. Enfin, si la démocratie actuelle semble s'appuyer sur la logique de la majorité, il leur semble urgent de rétablir et de respecter la légitimité des pouvoirs d'opposition pour garantir un débat public équilibré.



3. SOLUTIONS PROPOSEES

3.1. Souhaits et propositions des participants

A partir des échanges entretenus lors de l'enquête, les participants dégagent quelques actions prioritaires à mener :

- ⇒ **Aménager les quais** pour permettre des activités festives/récréatives et touristiques
- ⇒ **Recréer du lien entre le fleuve et ses riverains** à travers diverses activités récréatives (guinguettes, chemin d'interprétation, accès à la baignade...) et événements festifs (festival de l'eau et du fleuve, scène musicale, ...) sur les quais
- ⇒ **Redoubler les efforts d'assainissement de l'eau** afin de permettre un accès garanti à tous à une eau de qualité
- ⇒ **Lutter contre les déchets, notamment plastique, sur les quais et en ville** en diversifiant et augmentant les dispositifs de collecte, notamment en périphérie
- ⇒ **Accroître les investissements en faveur du fleuve et de ses citoyens** (déploiement de nouvelles infrastructures, réfection d'infrastructures existantes, ...), en faisant par exemple appel à des fonds européens et autres subventions
- ⇒ **Intégrer les riverains dans une nouvelle gouvernance, plus locale et proche du fleuve**, avec un meilleur accès à l'information et des processus de décision participative
- ⇒ **Prendre davantage en compte les rapports scientifiques** lors de la planification d'actions, de nouvel aménagement, etc.

Ces actions pourraient être présentées aux institutions du territoire (communauté d'agglomérations, départements, régions, Etat) et aux partenaires pour élaborer collectivement ou compléter un plan stratégique de territoire.

Des financements (locaux, nationaux, internationaux publics ou privés) pourraient ensuite être mobilisés par les parties prenantes locales pour mettre en place ces actions.

3.2. Mise en perspective par IAGF

Certaines thématiques, notamment concernant l'état écologique du Rhône, la qualité de l'eau, les réglementations et la gouvernance du fleuve, ont suscité quelques débats, interrogations et/ou doutes de la part du panel.

En ce qui concerne, plusieurs propositions soulevées ci-dessus, IAGF possède grâce à son réseau d'acteurs à l'échelle internationale des exemples utiles aux riverains concernés qui permettraient de s'inspirer d'expériences en cours. IAGF pense en particulier aux actions concernant la reconnexion de la population riveraine avec sa rivière et à l'aménagement des quais en conséquence. Notre lauréat Living with Rivers 2025, Rivers of Sofia, a développé un panel d'expériences probablement transposables. Le site <https://kolektiv.bg/en/about/> est consultable pour cela.

Enfin, au vu de certains écarts, divergences, ou incomplétudes concernant certaines réponses, le CST d'IAGF recommande en particulier de :

- ⇒ **Renseigner les riverains et citoyens sur la gouvernance complète du bassin-versant** de sorte que les acteurs de la partie aval du fleuve sachent ce qui se passe et se coordonne en amont.
- ⇒ **Renforcer l'accessibilité et la diffusion des connaissances** afin de combler les interrogations et de renforcer le lien entre les riverains et les autorités publiques (politiques, administratives, scientifiques et techniques).
- ⇒ **Poursuivre les actions et démarches de vulgarisation scientifique.** Un format audio ou vidéo, accessible à tous, abordant différentes thématiques liées au fleuve et sa gestion sur le territoire pourrait répondre à cet objectif.

CONCLUSION

Cette enquête a fait apparaître l'attachement des riverains à leur fleuve et leur envie de se mobiliser pour le préserver, notamment dans un contexte de changement climatique qui les préoccupe particulièrement.

Les résultats de cette enquête, qui reflètent avant tout la perception des répondants, mettent en évidence trois axes d'action prioritaires :

→ Le **réaménagement des quais**, afin de renforcer les liens entre le fleuve et les habitants, en s'inspirant d'initiatives menées dans d'autres collectivités situées le long du Rhône ou d'autres grands fleuves français et européens (Lyon, Paris, Bordeaux, Sofia en Bulgarie, etc.).

→ L'**amélioration de la gestion des déchets et de l'assainissement des eaux**, qui apparaît comme une préoccupation majeure pour les participants.

→ Le **renforcement de la visibilité et de l'accessibilité des dispositifs de concertation existants**, encore insuffisamment connus des riverains. Cette situation soulève une question centrale : comment mieux valoriser auprès des citoyens les démarches engagées par les acteurs du territoire pour les informer et les associer aux décisions ?

Ce diagnostic, complémentaire à d'autres, pourrait aider à l'adoption et/ou la mise en place de programmes d'actions à coconstruire par les parties prenantes locales. En effet, la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux est essentielle pour améliorer la santé du fleuve et le lien de celui-ci avec les riverains, sur le long terme. Pour ce faire, des financements européens pourraient potentiellement être recherchés, en s'entourant de structures/partenaires habitués à les mobiliser.

Notre ONG se tient à la disposition des acteurs du territoire pour partager des solutions d'autres fleuves dans le monde, qui pourraient inspirer leur programme d'action.

INITIATIVES POUR L'AVENIR DES GRANDS FLEUVES

Alerter sur les enjeux des fleuves et les impacts qui pèsent sur eux, inviter à des pratiques plus durables et partager les initiatives recensées, sensibiliser le plus grand nombre, tels sont les objectifs de notre ONG Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) créée en 2015 par Erik Orsenna (académicien, économiste, auteur d'ouvrages de référence sur la ressource en eau) et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR, entreprise concessionnaire du fleuve Rhône dont le siège social est à Lyon).

Notre action est centrée sur 3 missions :

- ⇒ Production et partage d'expertise, dialogue scientifique
- ⇒ Plaidoyer et sensibilisation
- ⇒ Développement de solutions, avec les acteurs de terrain

Grâce à notre approche pluridisciplinaire, rassemblant des experts du monde entier et de différents domaines de compétence (hydrologue, spécialistes de l'énergie, du portuaire, de la navigation, urbanistes, archéologue, historien, écologue, etc...), nous favorisons une vision plus globale des enjeux.

Nous organisons des missions annuelles sur des fleuves, à la demande de porteurs de projets ou d'acteurs locaux, pour apporter un diagnostic complémentaire et formuler des recommandations.

Nous portons des plaidoyers, à travers des conférences et des rapports, dans des instances locales, nationales ou internationales.

Nous développons des actions de sensibilisation et des outils pour engager les citoyens, et les différentes parties prenantes sur les enjeux et les solutions des fleuves, dans toute leur complexité.

Nous recensons les projets qui respectent les fleuves, nous les labellisons, et nous contribuons à leur diffusion pour qu'ils puissent être dupliqués ou adaptés à d'autres fleuves

Retrouvez nos engagements et le détail de nos actions ici :

initiativesfleuves.org



ANNEXE : Le River Pulse, processus de diagnostic rapide et collaboratif

⇒ Objectifs et public cible

L'objectif du River Pulse est d'obtenir un diagnostic des pressions et impacts d'un segment de fleuve étudié afin de rechercher, avec les populations locales et les acteurs du territoire, des solutions concrètes à mettre en œuvre. Il vise à prendre le pouls et impulser une dynamique de progrès en portant la voix de ceux qui le vivent au quotidien.

Au terme des phases de développement et de tests, le River Pulse sera mis à disposition en priorité aux ONG, associations locales, acteurs du développement, collectivités pour :

- OBJECTIVER = diagnostiquer l'état de santé d'un segment de fleuve vécu, avec une vision globale et équilibrée des enjeux
- AGIR = établir un programme d'actions et orienter les projets de développement (identifier les priorités, planifier, monitorer, nouer des partenariats)
- MOBILISER = encourager la mobilisation de toutes les parties prenantes et le financement d'actions – par les autorités, par des bailleurs de fonds et/ou mécènes – sur un territoire donné.

⇒ Outils et méthodologie

Le processus River Pulse s'organise autour de 4 outils :

- Une **enquête** permettant de recueillir les perceptions des communautés locales sur le fleuve, en intégrant 4 dimensions : **écologie** du fleuve, **liens socioculturels** entretenus avec le fleuve, **usages économiques** liés au fleuve et **gouvernance** pour le fleuve.

Elle se décline en 80 questions, soit 20 questions par dimension, permettant de recueillir des données, qu'elles soient objectives (mesures, faits scientifiquement établis) ou subjectives (perceptions, évocations sensibles et transmissions entre générations. Les réponses à ces questions sont synthétisées sous forme d'une « boussole », qui permet, sur la base d'une note globale maximum de 100 points, de donner une note pour chaque dimension, et d'évaluer la situation globale du segment étudié : en danger critique, en danger, vulnérable, bon, très bon. Cette « boussole » est générée très rapidement à l'issue de l'enquête et soumise aux participants pour réactions et commentaires.

- Des **observations sur le terrain**, avec 20 questions, permettant de confirmer, infirmer et/ou discuter les réponses à l'enquête et d'acquérir des données supplémentaires à l'évaluation, en collaboration avec les communautés visitées.

- Des **études bibliographiques** en amont et en aval de l'enquête, permettant de compléter et de nuancer l'évaluation.

→ Un **rapport** permettant de restituer les résultats aux communautés. Il présente de façon graphique les résultats (« boussole ») et les analyse en mettant en perspective ceux-ci par rapport à la bibliographie, la situation du bassin versant et les enjeux du territoire.

Le rapport vise à épauler les différentes parties prenantes locales à identifier les priorités d'actions et ainsi à impulser un programme à coconstruire collectivement. La mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux est essentielle pour améliorer la santé du fleuve et le lien de celui-ci avec les communautés, sur le long terme. Des financements (locaux, nationaux, voire internationaux) devraient pouvoir être mobilisés, à l'aide de ce rapport.